

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 4 avril 2025	N° 2025-151

Convocation du 28 mars 2025

Aujourd'hui vendredi 4 avril 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOLET
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Christophe DUPRAT
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET
M. Fabien ROBERT à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel LABARDIN à partir de 17h30

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250404-lmc1107167A-DE-1-1 Date de télétransmission : 11/04/2025 Date de réception préfecture : 11/04/2025 Publié : 14/04/2025

	Conseil du 4 avril 2025	<i>Délibération</i>
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2025-151

La Fabrique Pola - Subvention de fonctionnement 2025 - Décision - Autorisation

Madame Brigitte BLOCH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation de la Fabrique Pola

La Fabrique Pola, implantée au cœur de la Métropole, est un équipement associatif à rayonnement métropolitain.

Elle est composée et dirigée par 25 personnes morales (20 structures de l'ESS : 19 associations majoritairement employeuses et une SCIC et 5 structures hors ESS) et des personnes physiques (artistes-auteurs, indépendants et membres de l'équipe d'appui) soit une centaine de travailleurs et travailleuses.

Ce cœur de réseaux organise la circulation et le partage de ses ressources matérielles (espaces de travail, pôles de production, coordination de projets/offres de services collectifs, etc.) et immatérielles (dispositifs d'accompagnements et formations professionnelles, diagnostics et études prospectives, etc.), indispensables à une stabilisation des activités des artistes et des associations et à l'amélioration de leurs conditions socio-économiques.

Structure intermédiaire entre l'ensemble des acteurs professionnels de la filière des arts visuels, la création contemporaine et les populations des territoires, elle est devenue, au fil des ans et par ses programmes d'activités à destination de tous les publics (expositions, événementiels, ateliers de pratiques artistiques etc.) un équipement porteur d'un projet de développement territorial, conçu en extension de l'espace public.

Le programme d'actions

La Fabrique Pola repose sur la nécessité de créer et d'expérimenter de nouveaux modèles économiques, plus justes et plus solidaires, dans le champ des arts plastiques et visuels, afin d'accompagner la sécurisation des parcours professionnels de ses artistes et acteurs culturels, sur Bordeaux Métropole et en Gironde.

Les missions de la Fabrique Pola sont :

- Animer un équipement professionnel dans lequel « l'art et la vie se confondent »

La Fabrique Pola propose à ses membres Habitants, dans le cadre d'une offre de services et de tarification spécifique, un accès privatif et collectif à un ensemble d'espaces professionnels pour créer/prototyper des œuvres et des projets, les produire, les diffuser, mais aussi à des espaces pour se former, se réunir, se rencontrer. Ces usages professionnels quotidiens cohabitent avec des mises à disposition temporaires pour une diversité d'acteurs publics et privés du territoire.

La volonté de la Fabrique Pola est d'animer un équipement en extension de l'espace public, qui favorise une diversité artistique et culturelle sur le territoire, en écho aux valeurs des droits culturels.

- Développer des processus de coopérations économiques, territoriales et transversales

La Fabrique Pola, grâce à son équipe d'appui et ses compétences en ingénierie collective, impulse et anime des projets de coopérations entre les membres de la Fabrique et avec une communauté d'acteurs du territoire, agissant tant dans les champs de l'art, de la culture, que de l'enseignement, de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'insertion, de la jeunesse, de l'accompagnement, en partenariat avec les collectivités publiques.

- Être un pôle ressource et d'ingénierie pour accompagner les pratiques de coopérations entre acteurs et renforcer les liens entre arts, culture et ESS sur le territoire girondin

La Fabrique Pola est aujourd'hui identifiée comme une ressource territoriale par un ensemble d'acteurs privés et publics et de réseaux professionnels (locaux, régionaux et nationaux). Elle contribue à expérimenter et à analyser ce qui favorise les pratiques de coopération et les impacts pluriels générés, aussi bien pour le territoire que pour les acteurs impliqués. Elle cherche à transmettre et à essaimer ses pratiques en partenariat avec un maillage d'acteurs des arts visuels et de l'ESS, dans le cadre de formations, de séminaires de réflexion et de codéveloppement, et à proposer une activité de conseils et d'accompagnement à l'ingénierie auprès de partenaires publics et privés.

Principaux indicateurs financiers

	Budget 2025	Budget 2024
Charges de personnel / budget global	350 878 € - 44,20%	371 500 € - 40,78%
Participation BM et % / budget global	108 300 € - 13,64%	114 000 € - 12,51%
% de participation autres financeurs / budget global	Etat (91 584 €) – 15,49% Conseil départemental (23 000 €) – 2,90% Ville de Bordeaux (40 000 €) – 5,04% Conseil régional (30 000 €) – 3,78%	Etat (151 000 €) – 16,58% Conseil départemental (60 000 €) – 6,59% Ville de Bordeaux (50 000 €) – 5,49% Conseil régional (30 000 €) – 3,29%

Axes de développement 2025

Les principaux axes de développement défendus en 2025 seront :

1/ La création d'un centre de ressource arts visuels, animé par et pour les artistes-auteurs du territoire (projet débuté fin 2024 et qui continue en 2025).

Le centre de ressources est la conjugaison d'une ressource foncière nouvelle au sein de la Fabrique Pola (un espace de 90 m²), d'une dynamique de transmission et d'accompagnements entre pairs et d'un espace réflexif et prospectif où répondre collectivement aux besoins évolutifs des artistes-auteurs et des acteurs des arts visuels comme à la diversité et discontinuités des parcours professionnels.

La création de ce nouvel outil, matériel et immatériel, découle d'un souhait commun et partagé par les usagers des dispositifs du Pôle Ressource professionnelle : garder la possibilité d'une continuité d'accès aux liens et aux espaces de la Fabrique Pola.

Il propose, à destination des artistes du territoire, une variété de ressources et d'usages autour de deux espaces attenants :

- un espace de consultations de ressources numériques et papiers, en accès libre, documentant les actualités en lien à la structuration comme au déploiement de son activité d'artistes-auteurs (fonds documentaire de livres et d'éditions spécialisées, capsules vidéo etc.), point d'accueil et d'orientation vers les ressources de la Fabrique Pola, des membres du réseau Astre comme des autres acteurs de l'accompagnement du territoire dans les

champs des arts visuels, de la culture et de l'ESS.

- l'accès partagé à un espace de travail aux fonctionnalités plurielles :
 - un bureau en commun pour se réunir et travailler ensemble
 - un hackerspace et espace de co-apprentissage aux communs numériques comme aux outils libres (postes informatiques équipés d'une suite graphique sous licences libres, chaîne de production numérique, séminaire-ateliers de l'École des Beaux Hacks animé par l'artiste et fabmanager Pierre Grangé- Pradéras etc.)
 - une salle de formation dédiée aux dispositifs du pôle de la Ressource professionnelle : les programmes de formations comme les parcours d'accompagnement d'Orient Express (artistes-auteurs bénéficiaires du RSA et/ou demandeurs d'emploi), Black Mountain (étudiant.e.s en sortie d'écoles supérieures d'art) ou de Copola (une pépinière associative dédié à l'accompagnement de jeunes artistes et/ou porteurs de projets culturels ayant fait le choix d'une organisation collective)
- une dynamique apprenante et auto-réflexive permanente, animée par la communauté des usagers dans une dynamique de tiers-lieux. Elle fait un pari double :
 - recenser les besoins évolutifs des artistes, au plus près de leurs terrains, de leurs contextes, de leurs pratiques pour les capaciter à l'aune des enjeux liés aux transitions et la nécessaire invention de nouvelles modalités de création, de production, de diffusion pour y répondre de manière résiliente
 - de créer du commun via des logiques pairs à pairs, documenter et mettre en partage différents récits et types de parcours entre différentes générations d'artistes-auteurs.

2/ Une pépinière associative arts visuels (1er trimestre 2025)

Après l'expérimentation d'une première pépinière associative, un nouveau cadre et parcours d'accompagnement a été élaboré sur la base d'une co-évaluation par les associations accompagnées pendant trois ans. Il vise des artistes-auteur.e.s ayant fait le choix d'une organisation collective. Dans cette nouvelle projection, la pépinière associative Copola propose un bureau partagé à la Fabrique Pola et un parcours d'accompagnement collectif et individuel d'une durée de deux à trois ans, pour cinq à six associations, en phase de consolidation.

Elle a pour objectif de contribuer à accompagner les associations à identifier leur modèle socio-économique, à créer et/ou consolider de l'emploi, à leur transmettre les principes et diversité des modes d'entreprendre dans le champ de l'ESS par l'apport d'appui-conseil, en atelier collectif sur des questions juridiques et des outils de gestion et de pilotage économique.

La pépinière doit également permettre d'accompagner les jeunes associations à une conduite du changement et à les outiller sur les enjeux pluriels des transitions en lien avec le déploiement actuel et futur de leurs activités.

Il s'agirait de leur proposer un parcours de formation-action couvrant différents types de transitions :

- **écologiques** : pour penser autrement les modalités de production et de diffusion des œuvres comme des projets (décarbonation, économie circulaire, mobilités douces etc.), transformer les pratiques et choisir d'intégrer dans la conduite de son projet des mesures et des critères d'éco-socio-conditionnalités

- **organisationnelles / démocratiques** : pour construire de véritables gouvernances partagées, apprendre à déployer des pratiques et des postures favorisant la coopération, piloter durablement des organisations collectives inclusives, démocratiques et apprenantes

- **sociales** : pour s'outiller, dans la pratique, sur la lutte contre les discriminations et la gestion des violences et harcèlements sexuels et sexistes, prévenir et déconstruire les postures individuelles et collectives, savoir agir en situation et identifier les voies de progrès à investir

- **humaines et culturelles** : en intégrant dans sa relation aux personnes, aux artistes et dans la conduite de projet culturel une approche par les droits culturels favorisant l'expression et la reconnaissance des dignités et des identités culturelles de chacun.

3/ Expérimentation d'un dispositif d'accompagnement en sorties d'écoles (1er

trimestre 2025)

Black Mountain (titre de travail) est un programme associant un atelier en commun et un parcours d'accompagnement professionnel pairs à pairs, conçu par la Fabrique Pola, pointdefuite, Documents d'Artistes Nouvelle-Aquitaine et Zébra 3, en coopération avec le réseau régional des écoles d'art Le Grand 8 et le réseau régional des acteurs des arts visuels, Astre. Cette coopération, qui nécessite une expérimentation, a été lauréate d'un appel à projet émanant de la Fondation de France en 2023, « L'art comme expérience », dispositif d'accompagnement d'artistes.

Outil tactique d'ancrage et de mobilité territoriale, pour 10 jeunes artistes plasticien.ne.s, issu.e.s d'écoles supérieures d'art, Black Mountain vient sécuriser la transition entre sorties d'école et vie d'artiste professionnel.

Une fois diplômés, les débuts professionnels des jeunes plasticien.n.e.s sont souvent marqués par différentes précarités. La préparation à l'insertion professionnelle reste encore peu structurée au cours de la formation initiale, comme en témoignent plusieurs rapports et enquêtes nationales :

- Les jeunes plasticiens se sentent peu outillés sur les aspects administratifs, juridiques et fiscaux liés à la création et à la gestion de leur activité
- La discontinuité des revenus, la nécessaire création d'une stratégie de pluriactivité sont autant de freins supplémentaires à la structuration d'un parcours professionnel émergent
- Disposer d'un espace de travail personnel pour créer, stocker son matériel et ses oeuvres reste une vraie gageure sur un territoire en tension.
- Une méconnaissance des acteurs composant l'environnement professionnel comme l'organisation socio-économique de la filière reste très prégnante Black Mountain est un processus d'accompagnement sur une durée de deux ans, au cours desquelles différents formats d'échanges, de transmissions de savoirs et de savoir-faire, sont proposés au groupe dans le cadre de séquences progressives de structuration et d'expérimentation professionnelles, individuelles comme collectives.

Ce programme fait ainsi le pari de créer un espace-temps ressource, à triple visée :

- permettre à chaque jeune artiste de structurer et d'identifier « les voies d'accès » permettant à son projet personnel de se définir et de se déployer
- consolider l'économie et l'autonomie de l'artiste
- créer une communauté de co-apprentissages, d'acculturation au travail en coopération et en réseau au sein du groupe d'artistes accueillis et en interaction avec un ensemble de pairs artistes et professionnels des arts visuels qui viendront les rencontrer et les outiller, à différents moments de leurs parcours

Plan prévisionnel de financement

La Métropole soutient la Fabrique Pola dans son programme d'actions depuis 2014 à hauteur de 114 000 € par an.

Dans le cadre de ses projets 2025, il est proposé de donner une suite favorable à la demande de subvention de fonctionnement de Pola à hauteur de 108 300 sur un budget total de 793 916 €. Compte tenu de la situation budgétaire de la Métropole, cette subvention est en baisse de 5% par rapport aux années précédentes.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande 2025-00243 formulée par l'organisme en date du 10 juillet 2024,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le projet de la Fabrique Pola vise notamment à tisser à l'échelle du territoire de Bordeaux Métropole un réseau de partenaires publics et privés, dont la vitalité conditionne le développement économique du secteur.

CONSIDERANT QUE par ses activités et sa programmation artistique et culturelle, la Fabrique Pola, s'affirmant comme un lieu culturel et artistique, s'adresse à l'ensemble des populations du territoire de Bordeaux Métropole.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 108 300 € en faveur de la Fabrique Pola.

Article 2 : d'autoriser, Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2025, chapitre 65, article 65748, fonction 311.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 4 avril 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------